Lire en dernière page

ALLEMAGNE: PATERNITÉ OBLIGE

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 25 - Mardi 31 janvier 1967

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23-313 · Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 · Genève: Arg and 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 · ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.— 3 mois Fr 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct Directeur: René Meylan · Rédacteur en chef responsable Willy Brandt · Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève).

Grisons: Toile d'araignée humaine...

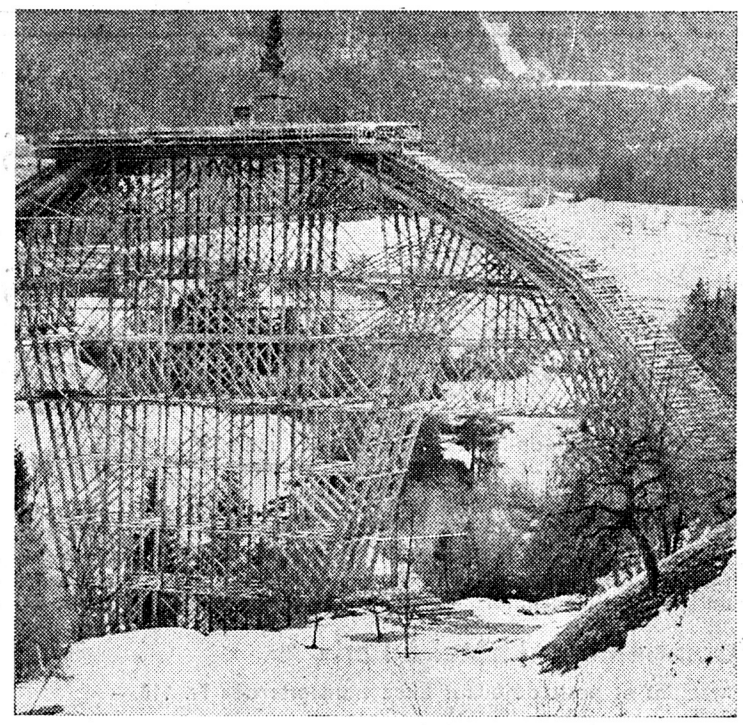

Un gigantesque échafaudage a été construit près de Tamins (GR), au-dessus du Rhin. Le nouveau pont, qui fait partie du plan de construction pour la déviation de Tamins, sera ouvert à la circulation cet été. La construction de l'échafaudage a nécessité 400 mètres cubes de bois seulement pour la partie arquée. On distingue, à gauche, l'échafaudage de la voie d'accès.

L'OPINION DE MAX WEBER

Subventions fédérales sous un autre éclairage

Dès que la Confédération connaît des difficultés financières, on tire à boulets rouges sur les subventions, les accusant d'être en partie des dépenses inutiles qu'on pourrait éviter de faire. Le Département des finances a voulu devancer cette critique et, pour cette raison, il a chargé une commission d'experts de voir quelles seraient les économies possibles. Le rapport de la Commission Stocker a suscité de l'étonnement et... encore plus de critiques que les subventions elles-mêmes ne l'auraient fait.

En considérant les choses objectivement on arrive à la conclusion suivante: **les subventions valent mieux que leur réputation.** *Ce sont des contributions de l'Etat à des fins particulières, notamment à des fins que l'Etat reconnaît être nécessaire, mais qui comprennent des tâches qu'il ne peut ou ne veut pas remplir. Dans la plupart des cas, la subvention coûte moins cher que s'il devait assumer à lui tout seul les charges. Les subventions peuvent s'adresser à une autre communauté publique — par exemple aux cantons — ou à des tiers, ce qui permet souvent de décharger les pouvoirs publics.*

Les cantons en reçoivent le 38 %

Chaque fois qu'une tâche nouvelle se présente (protection des eaux, bourses), il y a deux solutions: ou ce sont les cantons qui s'en chargent et demandent un appui à la Confédération, ou c'est la Confédération qui désire que cette tâche soit remplie. Elle en charge donc les cantons et leur verse une contribution pour les encourager. Certaines années, les cantons ont encaissé la moitié des subventions fédérales (1951: 48 %). Au cours des dernières années, ce montant représentait plus du tiers.

	Subventions fédérales en millions	Part échue aux cantons en millions	en pour-cent
1960	679	213	31,3
1963	913	323	35,4
1965	1228	465	37,9

Les subventions sont un moyen de péréquation

Chaque fois que la Confédération établit un programme financier, on exige l'établissement d'une séparation nette entre les tâches des cantons et celles de la Confédération. Ce problème est presque aussi vieux que celui des finances fédérales. Il y a des dizaines d'années qu'on en parle.

Mais c'est une illusion de croire qu'une telle séparation est possible. Elle n'est faisable que dans un certain nombre des cas particuliers. La Confédération et les cantons — et du reste aussi les communes — ont cru en une sorte de symbiose, c'est-à-dire une **union vitale,** *qu'on ne peut séparer. Il y a beaucoup de tâches qui doivent être accomplies ensemble. Il y en a d'autres que l'une des institutions peut entreprendre seule, mais avec l'aide de l'autre.*

Les subventions servent aussi de péréquation entre les cantons. En ce sens, on respecte la loi sur l'équilibre financier de 1959, selon laquelle les contributions fédérales doivent être faites en proportion de la **force financière des cantons.** *Les cantons financièrement faibles touchent la plus grande partie d'une subvention, les cantons moyennement forts 20 % de moins et les plus forts 40 % de moins. Certaines subventions s'adressent particulièrement aux besoins des cantons financièrement faibles.*

Les subventions par tête d'habitant

Les chiffres, par tête d'habitant, qui ne concernent naturellement que les subventions versées aux cantons (53 %) illustrent clairement l'effet compensatoire des contributions fédérales. Ils se rapportent à l'année 1965. Les derniers versements (de 1966), qui sont encore plus importants, n'ont pas encore été établis statistiquement.

	Subventions fédérales par habitant Fr.
Grisons	564.—
Appenzell Rh.-Int.	337.—
Valais	330.—
Obwald	291.—
Uri	237.—
Fribourg	199.—
Moyenne cantonale	110.—

En queue de liste, on trouve Bâle-Ville qui, en tant que canton le plus riche, ne touche que 27 fr. par habitant. Le canton de Berne a reçu 104 fr., soit presque exactement ce qui correspond à la moyenne suisse. Comme ce canton est le second numériquement parlant de la Suisse, cela fait qu'il touche 15 % de toutes les subventions fédérales, si l'on répartit celles-ci géographiquement. Les Grisons en reçoivent 13 %, Vaud et Valais 10 %.

L'agriculture et les transports les plus favorisés

L'agriculture touche 40 % de toutes les subventions, dont les montants les plus élevés vont à l'encouragement à la culture des champs (céréales) et à la réévaluation des récoltes de pommes de terre et des fruits. 19 % vont aux **transports,** *15 % pour l'hygiène sociale (principalement aux assurances maladie, accident, etc.), 5 % s'adressent à la rubrique « science et culture », dont la plus grande partie échoit à la recherche atomique, 5 autres pour cent vont à l'***éducation** *(formation professionnelle, écoles primaires); à l'avenir, ce montant sera plus fort, car il comprendra l'aide aux universités qu'on a entrepris de verser l'an dernier.*

Actuellement, ce sont les subventions aux transports qui sont sur la sellette, car la Commission Stocker se propose de les réduire notablement. Il s'agit d'abord des subventions fédérales aux chemins de fer privés versées au titre de compensation pour les coûts afférant à l'économie générale. Selon les chiffres de l'Office statistique pour 1965, dans le canton de Berne, 16 entreprises ferroviaires qui offrent de tels services ont touché 3,2 millions. Il y a des contributions plus fortes, soit celles qui sont versées pour permettre l'adaptation des tarifs à ceux des CFF. Elles ont été versées à 11 compagnies privées du canton de Berne, ce qui fait environ 9 millions. Le message qu'on attend ces prochains jours renseignera sur le montant des subventions que le Conseil fédéral désire supprimer. Mais les délibérations et décisions des Chambres réduiront considérablement ces montants, car leur suppression ne ferait que reporter sur les cantons les charges dont on délivrerait la Confédération.

A propos de chaque subvention, il faudra se demander si le but même est à soutenir. En deuxième lieu, il faut se demander qui doit en assumer la responsabilité et le financement. Comme en général on est d'accord sur les buts, il ne reste que la question de savoir qui paiera. Et comme la Confédération est la plus forte, les cantons demanderont qu'elle les aide à supporter les charges. Ainsi, on justifie la subvention et l'on ne discutera plus que du montant.

MAX WEBER.

(« Tagwacht ». Trad.: J.-P. Métral.)

Tessin: La défense des consommateurs

Le Mouvement pour la défense des consommateurs se développe au Tessin. La Fédération des sociétés féminines tessinoises, qui groupe une quinzaine de sociétés de toutes les tendances et de toutes les régions, y apporte sa collection. Grâce à elles, le tessin est maintenant représenté au Forum du consommateur de la Suisse alémanique et italienne, à la Fédération suisse des consommateurs et à la commission fédérale.

Une section de la Fédération suisse des consommateurs a été fondée au Tessin par des représentantes de différents syndicats et associations féfinines. Elle édite un bulletin d'information mensuel et donne chaque jour une émission à Monte-Ceneri.

Pour donner plus d'ampleur au mouvement, une journée consacrée à l'information du grand public vient d'être organisée à Lugano. Elle a porté sur les problèmes actuels des consommatrices suisses et sur ce qui se fait à l'étranger.

La Fédération des sociétés féminines a lancé, d'autre part, un appel aux autorités compétentes, pour demander une application plus stricte des dispositions légales sur l'affichage des prix par unité de poids dans les boucheries, les magasins d'alimentation et les marchés.

W. Spuhler en Suède: L'édition suisse

Willy Spuhler, conseiller fédéral, chef du Département politique, est arrivé lundi à Stockholm pour une visite officielle de quatre jours en Suède. Il répond à la visite faite par T. Nilsson en Suisse en 1965. Le chef de la diplomatie helvétique a eu un premier entretien, lundi après midi avec son collègue suédois. T. Nilsson. Les deux ministres ont ensuite visité une exposition de livres suisses à la Bibliothèque royale.

Dans l'allocution qu'il a prononcée pour inaugurer l'exposition de livres, W. Spuhler a évoqué les liens qui unissent la Suisse et la Suède sur le plan littéraire. Parlant des activités suisses dans le domaine de l'édition et des arts graphiques, il a déclaré: « Grâce à sa situation géographique particulière, la Suisse a de tous temps été un lien entre des cultures différentes, propice au rayonnement des valeurs spirituelles. Pour cette raison, les Suisses devaient être de véritables éditeurs-nés, car quelle est la mission de l'éditeur, sinon de faire rayonner des valeurs spirituelles ? En fait, l'impression et l'édition ont constamment joué. depuis l'invention de Gutenberg, un rôle important dans mon pays et maints livres célèbres y ont été édités. De même, l'activité de l'édition suisse a toujours débordé de nos frontières, car la population de la Suisse est trop petite pour assurer à un éditeur actif qui, on le sait, doit aussi être un bon homme d'affaires, des possibilités de développement suffisantes. Aujourd'hui aussi, les produits pour l'imprimerie représentent une fraction considérable du montant global de nos exportations: elle n'est pas loin d'atteindre la valeur d'exportation d'un produit beaucoup plus connu — je veux parler du chocolat suisse. »

Valais: Les vignerons protestent

Répondant à l'appel lancé par l'Union des producteurs valaisans (UPV), quelque 200 vignerons viennent de se réunir à Fully sous la présidence de M. F. Carron. Ils ont entendu des exposés puis ont voté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils protestent contre une application restrictives de l'article 6 du statut du vin. Ils demandent que le Département fédéral de l'économie publique respecte le droit de planter la vigne dans les terrains à vocation viticole. Ils s'opposent à la prorogation des mesures restreignant le droit de propriété des viticulteurs. Ils s'élèvent contre la violation à leur dépens de l'accord sur le prix des vins et demandent en conclusion de suspendre l'arrêté dans tous les cas litigieux.

SION: Législatif cantonal. — Le Grand Conseil valaisan a ouvert ses portes lundi. Les députés ont entendu tout d'abord un tour d'horizon des événements internationaux et suisses, puis ils donnèrent leur accord à plusieurs projets de décret concernant la correction de torrents dans le Haut-Valais et la construction d'une nouvelle route entre Eggerberg et Eggen. La séance s'est terminée par l'examen d'une vingtaine d'articles relatifs à la nouvelle loi sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Zurich: Pas de «centre de la drogue»

En relation avec la fermeture du club privé « Chinchilla », à Zurich, il est tout à fait exagéré de prétendre, affirment les milieux policiers de la ville de la Limmat, qu'il s'est agit d'un démembrement d'un centre de la drogue. Le juge d'instruction a déclaré qu'il s'agissait plutôt d'un club dont les membres faisaient usage d'un médicament dont l'effet provoque une certaine excitation. Le juge d'instruction a déclaré que pour l'instant il n'y avait pas de fait nouveau, mais il a ajouté que l'on peut toutefois s'attendre à quelques nouvelles arrestations.

Cela s'est passé dans notre pays

ZURICH: Mansuétude pour des brigands. — Le Tribunal suprême a condamné un boucher de 25 ans, accusé de brigandage, à la peine minimum prévue par la loi, soit six mois de prison. L'accusé et un compagnon de beuverie avaient attaqué un chauffeur de taxi, le 20 novembre dernier, à Zurich—Aussersihl, et lui avaient dérobé son porte-monnaie, qui contenait 250 fr. Les deux hommes n'étaient pas armés.

ZURICH : Contre la guerre au Vietnam. — Le 4 février, à 14 h., aura lieu, à Zurich, une démonstration contre la guerre au Vietnam. Un cortège partira de la Bükliplatz pour se rendre à la Maison du Peuple et une réunion d'information se tiendra à la Theatersaal. Le conseiller national Otto Schütz et le rédacteur Hans Hilty y prendront la parole. Des poèmes seront, d'autre part, récités et on présentera un film documentaire.

ZURICH : Taxes universitaires. — Après deux heures et demie de débat, le Grand Conseil zurichois a rejeté, lundi, par 95 voix contre 47, une motion socialistie en faveur de la suppression des taxes de cours à l'université. Seuls quelques députés de l'Alliance des indépendants et un évangélique-populaire ont joint leurs voix à celles des socialistes, tandis que les partis bourgeois soulignaient l'état précaire des finances cantonales, et le règlement satisfaisant du problème des bourses d'études.

BETTLACH : Horrible mort. — Lundi ià 6 h. 45, à Bettlach, des passants ont attiré l'attention du chauffeur d'un autobus de la région de Granges sur le fait qu'une personne était coincée à l'avant du lourd véhicule. En effet, une femme avait une jambe coincée entre un câble des freins et l'axe avant de l'autobus. Le corps de la malheureuse, plus particulièrement la tête, touchait le sol. Grièvement blessée, l'infortunée fut conduite immédiatement à l'Hôpital de Granges, où elle devait décéder. L'enquête a établi que le chauffeur ne s'était pas du tout rendu compte de l'accident. En suivant les traces laissées sur la route par le sang de la malheureuse, de Granges à Bettlach, il a pu être établi que l'accident avait eu lieu à la hauteur du Restaurant du Commerce, sur un passage pour piétons. C'est ainsi que la victime a été traînée sur 2,5 km. Il s'agit de Mme Julia Maître, née Miserez, le 20 avril 1903, ouvrière de fabrique de Granges.

MAISON DU PEUPLE
LA CHAUX-DE-FONDS
Vendredi 3 février,
à 20 h. 30 précises

LOTO DU CERCLE OUVRIER

Cartes à 10 fr. pour les 25 premiers tours et 25 premiers tours et à suivants

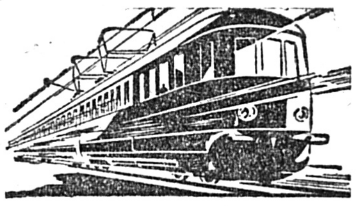

Pâques à Paris

Train spécial à prix réduit

La Chaux-de-Fonds, départ le 23 mars, à 23 h. 13
La Chaux-de-Fonds, retour le 27 mars, à 23 h. 43

Prix du train :

au départ de La Chaux-de-Fonds	2e cl. Fr. 65.—	1re cl. Fr. 96.—
au départ de Bienne	2e cl. Fr. 65.—	1re cl. Fr. 96.—
au départ de Neuchâtel	2e cl. Fr. 60.—	1re cl. Fr. 89.—

Arrangement d'hôtel à Paris
Logement et petit déjeuner avec transferts dès Fr. 118.—

Excursions :
Visite de la ville Fr. 13.—; Versailles Fr. 16.—; Paris la nuit Fr. 80.—

Programme détaillé et inscriptions chez:

VOYAGES ET TRANSPORTS S.A.

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 62
Tél. (039) 3 27 03

Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 5
Tél. (038) 5 80 44

Bienne
Rue Centrale 22
Tél. (032) 2 51 98

CRÉDIT
RAPIDE
DISCRET
COULANT
Meubles Graber
AU BUCHERON

Faites lire notre journal !

COMMISSION SCOLAIRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS
Mardi 31 janvier 1967, à 20 h. 15,
à l'Amphithéâtre
du collège Primaire
Conférence publique et gratuite
agrémentée de deux films
en couleurs

LA SUÈDE,
DU SUD AU NORD
par M. Florian REIST,
professeur

NIVAFLEX S. A.
Fabrique de laminage de précision
cherche:
pour son département d'entretien des machines
un mécanicien ou
un aide-mécanicien
de nationalité suisse
pour les départements laminage, rectifiage et polissage, quelques places de
manœuvres
restent encore disponibles
Prestations sociales, chambres à disposition, places stables et bien rétribuées pour personnes de nationalité suisse ou étrangers étant au bénéfice d'un permis d'établissement.
Faire offres ou se présenter à NIVAFLEX S. A., rue de la Serre 7, 2610 Saint-Imier, tél. 039 / 4 24 94.

ZAEGEL-HELD
GARANTIT LA QUALITÉ COMME LE POINÇON GARANTIT L'OR
Chauffage
POELES A MAZOUT Qualité "NF"
Thermostat d'ambiance=25% d'économie
Documentation gracieusement s. demande
ARMAND FEHR
COMBUSTIBLES
J. TINEMBART-FEHR, succ.
Entrepôts 23 · Tél. 2 18 29
LA CHAUX-DE-FONDS

Lire notre journal c'est bien, s'y abonner c'est mieux !

Grand choix
de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes
Tél. (039) 2 12 31
SERRE 81

LIVRES
d'occasion tous genres anciens et modernes Achat, vente, échange — Librairie place du Marché tél 2 33 72

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse complèt. de s'enivrer, vous indique notre prosp. grat. concernant la brochure Le grand lôt. Envoi discret. Scrona-Laboratoire, Seigen/TG

POLICE : 17

En cas de décès adressez-vous à
E. Guntert & Fils
Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 2 44 71
Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

NIVAFLEX S. A.
Fabrique de laminage de précision
cherche:
pour son département expédition
UNE EMPLOYÉE
ou OUVRIÈRE
pouvant travailler de façon rapide et indépendante
pour ses départements laminage, rectifiage et polissage, quelques places de
MANŒUVRES
restent encore disponibles
Prestations sociales, chambres à disposition, places stables et bien rétribuées pour personnes de nationalité suisse ou étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement.
Faire offres ou se présenter à NIVAFLEX S. A., rue de la Serre 7, 2610 Saint-Imier, tél. 039 / 4 24 94.

AU LYCEUM-CLUB DE LAUSANNE:

Jeanlouis Cornuz: L'écrivain romand dans le monde d'aujourd'hui

Mis à part nos rencontres privées et un cours à l'Université populaire, il y avait dix-sept ans que nous ne nous étions retrouvés, lui, Jeanlouis Cornuz, mon maître d'autrefois, à la place du professeur, moi à celle de l'élève...

Dix-sept ans déjà que cette rencontre s'est opérée. Dix-sept ans aussi que j'importune Jeanlouis Cornuz, lui demandant un renseignement, un conseil, lui soumettant un manuscrit, venant le surprendre chez lui, à Grandvaux, et toujours cet homme est disponible, et toujours cet homme me fascine par son charme secret, par sa culture, par sa bonté. Il est des hommes que l'on admire ainsi, parce qu'à chaque fois ils nous laissent une profonde impression...

«L'écrivain romand dans le monde d'aujourd'hui», tel était donc le sujet de la conférence de Jeanlouis Cornuz, conférence donnée au Lyceum-Club de Lausanne, le 25 janvier.

Le conférencier, introduit et présenté par Mme Mireille Küttel, a divisé sa conférence en trois parties nettement distinctes :

1) Situation matérielle de l'écrivain.

2) Aspect technique : quoi écrire ? Comment exprimer la réalité suisse qui n'a rien de tellement spectaculaire ?

3) Présentation rapide d'Alice Rivaz et lecture de quelques pages de son dernier livre.

Voyons plus en détail :

Situation matérielle de l'écrivain

Une première réalité s'impose. Il n'y a pas un seul écrivain romand vivant uniquement de sa plume.

Tous ont une profession, un métier à côté de l'exercice du stylo. On compte des professeurs, des traducteurs, des lecteurs affiliés à certaines maisons d'édition. (Gustave Roud, Ph. Jacottet.) On peut même remarquer un paysan, un fermier. (A.-L. Chappuis, établi dans le gros de Vaud : «La Moisson sans Grain», «Quand la Grêle et le Vent», etc.)

De prime abord, on pourrait penser que cette situation est gênante pour celui désireux d'écrire. On verra plus loin qu'il n'en est rien. Donc avant toute chose : l'écrivain romand a son gagne-pain, comme tout un chacun.

Se pose alors le problème de l'édition :

«Nous n'avons chez nous que de petites maisons d'édition, ne disposant que de petits moyens de diffusion. Que de petits budgets aussi» dit en substance Jl. Cornuz.

Il y a cependant deux cas particuliers : la Guilde du Livre et la société coopérative Rencontre. Mais ces deux maisons publient surtout des auteurs étrangers. L'écrivain d'ici, publiant chez l'une ou l'autre de ces maisons, se trouve donc noyé dans la masse que forment les auteurs étrangers.

Jl. Cornuz fait pourtant remarquer que la situation s'est améliorée un peu grâce à quelques collections : «Les Cahiers de la Renaissance vaudoise» — qui viennent de publier «Verdures de la Nuit», le «Testament du Haut-Rhône», «Tendres campagnes», «Office des Morts», «Un Homme qui vivait couché sur un Banc», les «Grandes Journées de Printemps», de Maurice Chappaz — et l'Age d'Homme qui vient de publier Cingria.

Cependant la situation reste difficile. Il faudrait créer chez nous quelque chose comme le livre de poche.

L'édition peut trouver solution ailleurs : trouver un éditeur français... Mais ça n'est pas facile ! Les refus de manuscrits sont nombreux, on n'est pas sur place pour discuter valablement, pour prendre contact avec l'éditeur.

Jl. Cornuz cita le cas de l'éditeur français Juillard. Cette maison reçoit 4000 manuscrits par an ! 60 sont publiés et sur ces 60... 54 resteront inconnus. Six, donc, seulement, connaîtront une certaine notoriété !

Mais revenons aux 54 auteurs publiés et qui vont rester inconnus. Leur situation, déclare le conférencier est moins enviable encore que celle de l'auteur romand.

En effet. Nos petites sociétés sont familières et ne sont pas disparates comme en France. Si la critique chez nous parle d'un livre six mois après sa parution c'est encore d'actualité. Pas en France. Il se passe chez nos voisins trop d'événements, les choses sont plus rapidement noyées sous le flot des nouveautés.

Et Jl. Cornuz de se poser une question : N'y a-t-il pas eu dans cette masse d'écrivains des auteurs excellents disparus à tout jamais simplement parce que l'on n'a pas parlé de leurs livres au moment où il aurait fallu ?

Donc même si chez nous l'écrivain doit publier à compte d'auteur, ou si son éditeur lui demande une participation financière, sa situation semble meilleure que celle de l'écrivain français. Chez nous tout le monde se connaît, ou presque, au sein d'une ville. On parlera donc de tel ou tel livre à un ami, qui en reparlera à un cousin qu'il connaît... Le livre, ainsi, fait un peu boule de neige. Il n'en n'est pas de même en France. L'écrivain français vit sur un continent, l'écrivain romand vit sur une île. Une ville comme Lausanne compte 150 000 habitants, Paris en compte quatre millions !

Quoi écrire ?

On déplore chez nous le désintéressement du peuple à l'égard de la politique. Le désintéressement de la jeunesse à l'égard de cette même politique.

L'actualité suisse : qu'y trouver ?
Et Jeanlouis Cornuz de citer à ce propos C.-F. Ramuz.

Ramuz n'a pas écrit de roman historique suisse. La «Guerre du Sonderbund» ? C'est plus une chose comique, avec un tantinet de sang, qu'une pièce véritablement tragique et historique. La «Guerre dans le Haut-Pays» est un conflit de générations. «Samuel Belet», au cours du roman, traversera le lac et s'en ira en Savoie. «Aimé Pache, Peintre vaudois» partira à Paris...

On le voit donc, Ramuz a eu bien de la peine pour ne pas dire qu'il lui fut impossible de dire quelque chose sur cette Suisse, politiquement parlant s'entend. Poétiquement parlant, l'on sait que c'est autre chose.

Ramuz, selon le mot du conférencier, fait s'exiler ses personnages.

En Suisse romande l'on n'a pas de grandes industries. Il en va tout autrement en Suisse alémanique. Pensons à Diggelmann : «L'interrogatoire de Harry Wind», ou à Dürrenmatt. Ces deux écrivains, pour ne citer que ces deux, trouvent matière dans la politique industrielle, dans les grosses affaires.

Et puis, dit le conférencier, la société a changé. Notre société n'est plus une société vigneronne ou paysanne. Nous avons une société d'employés. Dans cette société quoi écrire et pour qui écrire ?

Jl. Cornuz répond : L'écrivain romand doit rendre compte de la société, la critiquer, dans le sens plein du terme, remettre cette société en question. Mais pour cela, ajoute Cornuz, l'écrivain doit être en plein dans la vie. Voilà pourquoi le métier, le gagne-pain de l'écrivain, ce gagne-pain dont nous parlions tout à l'heure et dont on se demandait s'il était une entrave est en réalité un point d'attache, un levier, une utilité, un instrument. Ce métier est donc nécessaire.

Alice Rivaz

Jl. Cornuz la présenta rapidement comme un très grand écrivain.

Fille de Paul Golay, originaire de la Vallée de Joux. Paul Golay, militant socialiste, auteur de milliers d'articles — dont quelques-uns réunis en un livre : «Terre de Justice» — chef politique socialiste, député au Grand Conseil.

Puis Jl. Cornuz termina sa conférence par la lecture de trois chapitres de «Comptez vos Jours», dernier livre paru d'Alice Rivaz.

On put se rendre compte de la limpidité du style d'Alice Rivaz, de la beauté de l'écriture.

Et au cours de cette lecture j'ai retrouvé le ton de la voix de Jl. Cornuz, ses gestes d'il y a dix-sept ans déjà, lorsqu'au collège nous ne nous doutions pas que nous avions en face de nous un maître remarquable qui allait devenir quelques années plus tard l'un des grands écrivains de ce pays...

C'est une conférence merveilleuse de clarté et d'objectivité qu'a donnée l'autre soir Jeanlouis Cornuz. Qu'il en soit ici remercié chaleureusement.

B.-P. CRUCHET.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

PRESSE INDÉPENDANTE, AFFAIRES ET RACISME

« L'Impartial » consacrait sa page du cinéma du 23 janvier à l'odieux film de Jacopetti, « Africa Addio », qui passera prochainement à La Chaux-de-Fonds. Sans nier le caractère partial de l'œuvre, le présentateur affirmait que c'était mauvaise querelle que de combattre ce film « pour des raisons politiques ». Il insistait à plusieurs reprises sur le fait que le film présenterait « une vérité ».

Considérant le danger que représente ce film, les passions qu'il allume, notre camarade D.-G. Vuillemin a adressé une lettre à l'« Impartial » où il démontre que Jacopetti a fait une œuvre systématiquement raciste, usant de procédés si mensongers qu'on ne peut lui accorder aucune valeur. Prétextant que la publication de cette lettre irriterait les passions qu'un film ne suscite que trop, l'« Impartial » ne veut rien ajouter à sa présentation louangeuse, en toute objectivité, bien entendu.

Quant à nous, nous refusons cette impartialité-là et nous nous affirmons partialement antiracistes. C'est pourquoi nous publions la lettre de notre camarade, en rappelant que notre journal s'est élevé, avec vigueur et à plusieurs reprises, contre ce film qui exploite le scandale à des fins financières. Défenseurs de la liberté d'opinion, nous préférons alerter le public pour qu'il s'abstienne de collaborer involontairement au succès d'un ouvrage plus que douteux, plutôt que d'en réclamer l'interdiction.

«Africa Addio» Film nocif

Si je n'avais pas vu le film de Jacopetti, si je n'avais pas vécu un an en Afrique et si je ne suivais pas de près les événements africains, je me serais abstenu de rédiger ces réflexions que m'inspire votre page du cinéma du 23 janvier. Je ne puis cependant considérer qu'erroné, bien qu'apparemment de bonne fois, le point de vue de M. Kramer. Selon lui, Jacopetti est un « cynique, aigri, lucide » qui présente, sinon la vérité, « une vérité », dont le racisme n'est pas un caractère essentiel. Or je ne vois pas comment concilier la lucidité avec la défense haineuse d'une idéologie, une vérité, même partielle, avec les truquages d'images et les falsifications. Jacopetti est bien plutôt un affairiste (et dans ce domaine, certes lucide) fasciste, obsédé par un anticommunisme primaire, qui met son talent au service des idéologies racistes les plus violentes. Mais voyons quelques-uns de ses procédés.

L'une des premières images nous montre en gros plan, remplissant l'écran, la bouche édentée d'un leader africain haranguant la foule le jour de l'Indépendance ; les haut-parleurs hurlent voix et cris amplifiés ; c'est hideux, violent, fanatique : nous voilà conditionnés.

Au Kenya, plusieurs familles de paysans occupent une ferme, semblable à celle des Highlands, abandonnée par des colons anglais ; cette ferme est bientôt salie, saccagée. Le commentaire donne ce cas particulier pour un fait général, ce qui est faux, comme j'ai pu le constater.

Au Kenya toujours, on nous ressert la célèbre photo (vous l'avez sans doute dans vos archives) de Jomo Kenyatta étreignant deux anciens chefs mau-mau. Commentaire : les terroristes assassins sont félicités et récompensés. Réalité : les Mau-Mau poursuivaient leurs activités après l'indépendance, un délai leur avait été imparti pour rentrer dans la légalité, au bénéfice d'amnistie. Le geste du chef de l'Etat est un symbole d'apaisement, de retour à l'ordre.

Les images des massacres du Ruanda, de décembre 1963, sont, elles, tout simplement des faux. J'ai été mêlé d'assez près à ces événements pour pouvoir le certifier. A ce propos, d'autre part, Jacopetti accuse le Gouvernement ruandais d'avoir perpétré ces massacres sur le conseil et avec l'assistance des Chinois, alors que ce gouvernement reconnaît Formose, trouve en l'archevêque (suisse) du pays son conseiller le plus direct, qu'il entretient l'anticommunisme le plus virulent... et accuse ses adversaires d'être inspirés par les Chinois !

Ce ne sont là que quelques exemples ; tout, en Afrique noire, n'est que cruauté délibérée et imbécillité. La décolonisation devient péché originel, l'indépendance, la chute. Est-ce là « une vérité » ou une excitation à la haine raciale d'inspiration nazie ?

Et pourtant, qui l'eût cru, Jacopetti sait se faire idyllique. L'Eden existe encore, chez feu Verwoerd. Que ne sommes-nous nés en Afrique du Sud !

Là tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Et qu'on ne se méprenne pas sur l'apartheid, nous avertit le commentaire : elle est réciproque ; les Blancs n'ont pas le droit d'habiter les cités noires ; elles leur sont interdites. Et quelques étudiantes noires chevauchant des scooters témoignent du haut niveau de vie de toute la population noire ! Devant le Bien, le Beau, de Vrai absolus, Jacopetti, touché par la grâce, perd soudain son aigreur et son cynisme et devient propagandiste pour œuvres de charité.

La lucidité, l'amertume, voire le cynisme auraient pu être le fait d'un esprit libre, dégagé de préjugés. Il est vrai que l'Afrique connaît des drames, des injustices, que des horreurs s'y déroulent, que des luttes cruelles y opposent des ethnies, que des gouvernements y commettent des exactions, souvent inspirés par des Européens qui les corrompent, par des conseillers dont les activités en Europe de 1939 à 1945 ne furent pas toujours limpides, qui furent ensuite les pires tenants du colonialisme. Que plus d'un chef d'Etat d'Afrique porte le titre « glorieux » d'ancien d'Indochine est encore vrai (voir Laminaza, Bokassa, Eyadema). De cela, Jacopetti préfère ne pas parler. La haine raciale, l'anticommunisme démentiel, la louange du régime sud-africain restent ses constants fils conducteurs. Ses conclusions étaient tirées avant qu'il ne vît l'Afrique. Son « message » est essentiellement la défense des régimes anachroniques et l'incitation à cesser toute aide à l'Afrique.

Les cinéastes italiens l'ont compris, qui ont exclu Jacopetti de leur fédération. Quant au Parquet italien, il l'a inculpé de complicité de meurtre, ce qui a conduit Jacopetti à l'aveu de ses truquages, dont le plus fréquent est la présentation de la même scène sous des angles différents pour donner l'illusion de sa répétition.

« Africa addio » est d'autant plus nocif qu'il bénéficie de puissants appuis alors que des films qui présentent un autre visage de l'Afrique rencontrent toutes sortes d'obstacles. « Come back Afrika », traitant de l'apartheid, « Moi, un Noir » ont passé à la sauvette. Les films de Jean Rouch, « Les Maîtres fous » et surtout «Treichville», qui montre la prolétarisation de Nigériens venus à Abidjan, ne sont pas distribués. Quant à « Les Statues meurent aussi », de Resnais et Marker, qui mettait en cause la colonisation, il fut toute simplement interdit par la censure. Ainsi cette « vérité », qui n'en est même pas une, est unilatérale, parce qu'un cartel d'hommes d'affaires a décidé de nous l'imposer, elle seulement. Est-ce justifiable ? Voilà en tout cas qui vaut un avertissement.

D.-G. VUILLEMIN.

Note : J'ai vu « Africa addio » en Italie. La version destinée à la Suisse est amputée de scènes d'une durée totale de vingt minutes. Encore un aspect curieux de la vérité !

SOIRÉE DE LA « PENSÉE ». — C'est dans les locaux de l'Ancien Stand que la société de chant La Pensée a convié samedi soir ses membres actifs, passifs et ses nombreux amis à sa soirée annuelle qui fut précédée d'un souper très bien servi par les soins de M. V. Gendre, tenancier de l'établissement.

Une ambiance agréable ayant ainsi été créée, le président W. Michel ouvrit la partie officielle en souhaitant une aimable bienvenue aux participants, les invitant à passer une excellente soirée. Au cours de son allocution, il remit différentes distinctions à plusieurs membres, soulignant leur assiduité exemplaire.

Mis à part les chœurs, exécutés par la société, le comité des divertissements avait, pour compléter le programme, engagé un bon groupement théâtral qui sut mettre en joie l'auditoire en donnant deux pièces fort bien dites, et qui furent applaudies ainsi qu'elles le méritaient.

Après le déroulement de la partie officielle, le très bon orchestre « Original » entraîna jeunes et moins jeunes à la danse agrémentée de jeux amusants jusqu'aux heures avancées du matin.

TOUS DANS LE BAIN !

Le 4 février 1878, la reine Victoria séjournant en Suisse s'arrêtait à Bex pour y faire une cure. Elle repartit enchantée de la petite ville, de sa population aimable et des bains qui lui firent grand bien. Après quoi, Bex connut des heures de gloire et des jours de léthargie. Mais voilà qu'un autre 4 février — le tout prochain, celui de 1967 — marquera dans ses annales. En effet, c'est le 4 février que se tirera, à Bex, la première tranche de l'année de la Loterie romande. Tous les possesseurs de billets se trouveront dans le même bain, souhaitant le gros lot de 100 000 francs ou bien un autre. Car on oublie trop souvent que le gros lot trône tout en haut d'une pyramide faite d'autres lots fort appréciables. Ainsi, au tirage du 4 février, on se contenterait à la rigueur d'un des quatre lots de 5000 francs ou même d'un des vingt de 1000 francs, sans compter tous les autres. Pas vrai ?

PEINE SÉVÈRE. — L'étudiant François M., 22 ans, dont nous avons parlé hier, a été condamné à deux ans de prison, lundi, à Alexandropolis (nord de la Grèce), pour contrebande de montres. Il avait été arrêté à la frontière gréco-turque, samedi dernier, et on avait découvert dans sa voiture 3272 montres. L'accusé, déjà enfermé dans la prison où il doit purger sa peine, peut faire appel. Sa voiture et les montres ont été saisies.

UN NOUVEAU PHYSICIEN. — Un ancien élève du Gymnase, M. Jacques Schlesinger, a obtenu le diplôme de physicien de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «La Vieille Dame indigne».
PALACE: 15.00, 17.45, 20.30, «Jules César».
PLAZA: 20.15 «Le Paradis du Capitaine».
SCALA: 20.30, «Pas de Panique».
CORSO: 20.30, «La Grande Vadrouille».
EDEN: 20.30, «La Bataille de la Vallée du Diable»
REX: 20.30, «Das Haus auf dem Hügel».

Divers

THÉATRE: 20.30, «Le 3e Témoin».

Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives, rue Neuve 9.
(Dès 22 h appeler le No 11.)

Chronique neuchâteloise

LE LOCLE : Objets trouvés. — Voici la liste des objets trouvés en janvier, pouvant être réclamés au poste de police : de l'argent, des bourses, des montres, une bague, une alliance, un couteau de poche, une plume réservoir, des lunettes, une sacoche pour skieur, un sac de sport, une écharpe, une jaquette de laine, des parapluies, des enjoliveurs, une chaîne à neige, une corde à char, des gants, des clefs, ainsi que divers menus objets.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

Décès

Boll Eugène-Albert, ouvrier de fabrique, Neuchâtelois, né le 17 février 1908 (Eroges-Dessus 5).
Marcarian née Safarian Azadouhi (RAU), née le 1er septembre 1908 (Cardamines 30).
Matthey-de-l'Endroit Ali-Ulysse, agriculteur, Neuchâtelois, né le 16 juillet 1896 (Envers 53).

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Le Grand Restaurant».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21.00, le No 11 renseigne.)

FLEURIER : Blessé par un cycliste. — M. L. Wampfler, de Fleurier, qui se promenait dans la forêt de la Caroline, a été renversé par un cycliste de Boveresse. Le piéton souffre de diverses blessures et a été hospitalisé. Le cycliste, tombé avec sa « victime », a subi quelques contusions.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

DEUX JARDINIERS TOMBENT D'UN ARBRE : FRACTURES DU CRANE. — Deux jardiniers communaux qui émondaient, hier matin, les arbres du quai Osterwald, ont été gravement blessés. Alors qu'ils étaient tous deux juchés sur une branche, à quatre mètres au-dessus du sol, celle-ci, certainement pourrie, céda et les deux hommes tombèrent la tête la première sur le sol. Ils furent transportés sans connaissance à l'hôpital, souffrant de fractures du crâne. Il s'agit de MM. Henri Matthey, 50 ans, et Daniel Corbaz, 25 ans.

L'aménagement de la région biennoise

QUI N'AVANCE PAS, RECULE

L'AGGLOMÉRATION BIENNOISE

Chacun sait que la ville de Bienne s'étend de plus en plus sur le territoire des communes voisines. Si l'on en croit les économistes et les statisticiens, l'agglomération biennoise comptait en 1960, 75 148 habitants répartis sur 13 communes, à savoir : Aegerten, Belmont, Bienne, Brügg, Daucher, Evilard, Ipsach, Nidau, Orpond, Port, Safnern, Studen et Sutz. Ces communes sont liées par une solidarité de fait, elles dépendent les unes des autres tant au point de vue administratif qu'au point de vue financier. Leur population a conscience d'appartenir à une même collectivité, elle revendique des services publics rationnels, c'est-à-dire bien coordonnés et en partie centralisés, et considérerait comme naturel que les charges financières de l'agglomération soient réparties équitablement.

COLLABORATION...

La ville de Bienne a déjà conclu des arrangements techniques et financiers, portant sur des objets limités, avec la plupart des communes voisines. Elle met à leur disposition ses établissements scolaires, culturels et hospitaliers, et bien souvent aussi ses ressources techniques (voirie, transports, eaux, égouts). Des groupements de droit privé se préoccupent de la protection des sites. En 1961 s'est constituée une « Association d'aménagement régional Bienne-Seeland» qui fut la première du genre dans le canton de Berne, et qui intervient auprès des autorités à titre consultatif. A plusieurs reprises, des architectes, des économistes, des hommes politiques ont souligné la nécessité de rationaliser et de planifier.

... CONCURRENCE...

Malheureusement, malgré les efforts des autorités et les louables initiatives de quelques citoyens avisés, on est encore loin d'une collaboration entière et efficace. Les communes — celle de Bienne comme les douze autres — sont dépassées par les événements et, avec le temps, les possibilités de rationalisation et de planification s'amenuisent de plus en plus.

Les difficultés sont d'ordre financier et technique. En 1964, le taux de l'impôt communal variait de 1,8 (Evilard) à 3,0 (Belmont). Une telle inégalité fiscale ne saurait se justifier quand on sait combien de contribuables, travaillant sur la place de Bienne, sont obligés de prendre domicile dans les communes suburbaines. Mais l'inégalité n'est pas tout, il y a encore la concurrence malsaine qui oppose les communes entre elles, et qui fait qu'elles mettent tout en œuvre pour s'arracher les gros contribuables. N'a-t-on pas vu à deux reprises, ces dernières années, la ville de Bienne encourager la construction de logements à 700 et 800 francs par mois, dans le seul but de retenir en ville... une matière fiscale intéressante !

Le développement de la région biennoise ne se conçoit pas sans une certaine péréquation financière. Les treize communes de l'agglomération contribuent à la prospérité de l'ensemble, elles en profitent aussi, et elles devraient par conséquent se partager équitablement les responsabilités et les charges que comporte le développement de la région.

... ET INSOUCIANCE !

Dans le domaine de la planification urbaine, la collaboration intercommunale soulève des difficultés tout aussi grandes. Les problèmes sont complexes, et rares sont ceux qui les dominent vraiment. La tentation est grande de s'en désintéresser, ou de renvoyer leur étude à plus tard...

Force est de constater que chaque commune reste étroitement confinée dans son petit ménage communal. Les ennuis administratifs et financiers s'amoncellent, entraînant à leur suite le mécontentement des uns et le découragement des autres. Personne ne songe à chercher le remède là où il se trouve réellement, c'est-à-dire dans la rationalisation à l'échelle régionale. Alors que la planification devrait être le souci numéro un des autorités, celles-ci se complaisent dans un conformisme et une passivité qui frisent l'insouciance.

Cependant le temps passe. Le problème de l'aménagement des rives du lac reste posé. La ligne de chemin de fer Bienne-Täuffelen-Anet continue d'être déficitaire et de gêner la circulation routière. Le tracé des routes nationales est toujours en suspens. Personne ne sait qu'elles seront les conséquences, pour l'ensemble de l'agglomération biennoise, de l'implantation dans la région de Perles d'une nouvelle et grande gare de triage des CFF. Et comme on est toujours en retard, il arrive ce qui doit arriver : la route du Taubenloch est déclassée, et Bienne a cessé d'être la porte du Jura. Aujourd'hui, pour aller de Berne à Moutier, à Delémont ou à Porrentruy, on passe par Œnsingen. Il faut avouer que l'événement ne manque pas d'importance ! Mais Bienne n'a pas protesté. Elle ne s'en est même pas aperçue...

COMMENT EN SORTIR ?

Notre organisation politique, fondée sur l'autonomie des communes, nous interdit toute idée de « supercommune » qui grouperait en son sein les treize communes de l'agglomération et qui prendrait en mains les destinées de la région. Pourtant de nouvelles méthodes de coopération intercommunale doivent être mises au point. Des organes officiels de coordination doivent s'occuper de la rationalisation des services publics, de manière systématique et dans tous les domaines. En même temps, des bureaux spécialisés, agissant avec l'appui des organes cantonaux et universitaires compétents, doivent étudier les problèmes économiques et techniques que pose l'aménagement de la région. Il ne s'agit pas là de tâches temporaires, mais bien de tâches permanentes, auxquelles aucune ville soucieuse de son avenir ne peut plus se soustraire.

A. O.

CHRONIQUE JURASSIENNE

SUBVENTIONS POUR LE JURA. — Au cours de la session du Grand Conseil, qui va s'ouvrir lundi 6 février, plusieurs demandes de subventions seront traitées ; relevons celles intéressant le Jura. Maison « Bon Secours », Miserez-Charmoille, pour installation d'un chauffage central, 65 817 francs; Hôpital de Saignelégier, construction d'une maison pour le personnel, 649 977 fr. ; Ecole normale de langue française, Bienne, un crédit de 200 000 fr. ; pour la transformation de l'école de Goumois, 105 695 fr. ; et pour la construction d'une halle de gymnastique à Crémines, 154 802 fr. Construction d'une école à La Heutte, 108 623 fr. ; à La Neuveville, construction d'un bâtiment destiné au Progymnase, 647 545 fr. ; à Laufon, construction de trottoirs, 95 600 fr. ; pour l'extension du réseau d'eau à Orvin, 109 000 fr. ; et pour l'aménagement du réseau d'eau de Prêles, 380 000 fr. A la commune de Roggenbourg pour un reboisement, 68 750 fr., et à la commune de Nods pour la construction d'un chemin forestier, 62 440 fr. Pour l'assainissement de la ferme « Cerneux-Belin » à Saignelégier, 88 550 fr. ; pour une amélioration foncière à « Dos-les-Cras », commune de Lajoux, 99 580 fr. (w.)

DELÉMONT : Démission. — Au cours de la dernière séance de la Commission du collège de Delémont, M. René Steiner a annoncé officiellement sa démission comme directeur de cet établissement pour le 1er avril 1968.

LA NEUVEVILLE : Les causes d'un incendie. — Les causes de l'incendie qui a éclaté jeudi soir dans le Garage Richard, à La Neuveville, ont pu être établies. C'est un court-circuit qui s'est produit dans une lampe au néon, et des particules enflammées tombèrent dans une bassine contenant de l'essence. Celle-ci prit feu pour s'étendre à des pneus. Les dégâts s'élèvent à 15 000 francs pour le bâtiment et à 25 000 francs pour le matériel d'exploitation, les machines et les marchandises.

SONVILIER : Jeu dangereux. — Deux jeunes gens faisaient du tir, dimanche après midi, au Droit-de-Sonvilier. L'un d'eux tira contre un arbre, mais la balle ricocha et vint gravement blesser le second à un œil. La jeune victime, après avoir reçu des soins à l'Hôpital de Saint-Imier, dut être conduite en ambulance à Berne.

RECONVILIER : Cyclomotoriste blessé. — Hier, à 18 h., un cyclomotoriste de Tavannes, M. Gottlieb Fluckiger, 68 ans, qui circulait à la Grand-Rue, à Reconvilier, a été renversé par une camionnette conduite par un ressortissant italien. M. Fluckiger souffre de coupures aux mains et à la base du nez. **(w)**

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mardi 31 janvier

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Disc-o-matic. 20.00 Magazine 67. 20.20 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale. 22.30 Inf. 22.35 Activités internationales. 23.00 Petite sérénade. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Mathias Sandorf», feuilleton. 20.30 Soirée musicale. 21.30 Vie musicale. 21.50 Encyclopédie lyrique. 22.15 J. Haydn. 22.35 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.05 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Magazine récréatif. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Radio-orch. 21.25 Exposé. 22.15 Inf. 22.25 Musique de chambre.

Mercredi 1er février

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 12.0 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-1001 12.45 Inf. 12.55 «Mathias Sandorf», feuilleton. 13.05 La route. 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... ou presque! 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Concert pop. 6.50 Propos. 7.05 Chron. agricole. 7.10 Ensembles à vent. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. de chambre. 9.05 Entracte. 10.05 Mélodies pop. 11.05 Emis. com. 12.00 Valses viennoises. 12.30 Orch. récréatif et solistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emis. radioscolaire. 15.05 Pages de Rossini.

A la TV romande

Mardi 31 janvier

18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Signé Alouette», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Banco. 21.05 «Les Rapaces», film. 21.55 En toutes lettres. 22.35 Téléjournal.

A la TV française

Mardi 31 janvier

1re chaîne. — 18.25 TV scolaire. 18.55 Sur les grands chemins. 19.20 Manège enchanté. 19.25 «Les Sept de l'Escalier 15b», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Amis de «Trente-Six Chandelles». 22.00 Musique. pour vous. 22.30 Basketball. 23.00 Actualités.

2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 20.00 Vient de paraître. 20.15 «Allô Police!», feuilleton. 20.30 Zoom. 22.00 Télé-soir.

Mercredi 1er février

1re chaîne. — 9.10 TV scolaire. 9.41 Mathématiques. 10.37 Mieux voir. 11.05 Mathématiques. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.14 TV scolaire. 14.40 Monde animal. 15.01 Initiation aux œuvres. 15.30 Théâtre de tous les temps.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHATEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Comité de section, jeudi 2 février, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple.

CANTON DE GENÈVE

GENÈVE. — Mardi 31 janvier, à 20 h. 30, Commission de l'enfance, au Secrétariat.

GENÈVE. — Mercredi 1er février, à 18 h. 30, Com. festival, au secrétariat du PSG.

ONEX. — Mercredi 1er février, à 20 h. 30, assemblée de groupe, au Café de la Poste à Onex.

GENÈVE, section Rive droite. — Commission travail, étude quartier des Grottes, mercredi 1er février, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

FRACTION DU GRAND CONSEIL. — Les conseillers d'Etat et députés sont convoqués pour jeudi 2 février à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Préparation des séances du 3 février.

CANTON DE VAUD

PRILLY. — Assemblée de groupe du Conseil communal, vendredi 3 février, à 20 h. 30, au collège Nord, salle D 1, rez-de-chaussée droite.

NYON. — Vendredi 3 février 1967, à 20 h. 15, au Café de l'Hôtel de Ville, rue de Rive 40, conférence avec projections lumineuses consacrée au Mexique, par Jean-Pierre Métral.

MONTREUX. — Assemblée mensuelle 3 février 1967, à 20 h. 30, au Café du Marché (1er étage) à Montreux.

Chronique neuchâteloise

PESEUX : Nomination précoce. — M. Etienne Quinche a été nommé pasteur en remplacement de M. Dintheer qui prend sa retraite. M. Quinche, qui exerce son ministère à Pamiers (Ariège) ne pourra cependant pas s'installer à Peseux avant l'été 1968.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

La poule de promotion-relégation ligue B-1re ligue

Pour le groupe ouest, sont réunis les clubs de ligue B, Bienne, Villars, Gottéron et Montana, ainsi que trois champions de première ligue, soit: Le Locle, Forward Morges et Rotblau ou Stefisbourg. Un seul club, le champion, jouera en ligue B la saison prochaine: Voici le programme:

8 ou 9 février: Bienne—Villars Champéry; Rotblau ou Steffisbourg—Le Locle; Forward Morges—Gottéron.
11 ou 12 février: Villars Champéry—Montana Crans; Gottéron—Bienne; Le Locle—Forward Morges.
15 ou 16 février: Rotblau ou Steffisbourg—Villars Champéry; Le Locle—Bienne; Montana Crans—Forward Morges.
18 ou 19 février: Forward Morges—Villars Champéry; Bienne—Rotblau ou Steffisbourg; Gottéron—Montana Crans.
22 ou 23 février: Rotblau ou Steffisbourg—Gottéron; Villars Champéry—Le Locle Montana Crans—Bienne.
25 ou 26 février: Gottéron—Le Locle; Montana Crans—Rotblau ou Steffisbourg; Bienne—Forward Morges.
28 février: Forward Morges—Rotblau ou Steffisbourg; Le Locle—Montana Crans; Villars Champéry—Gottéron.

Le Locle est champion

En battant hier Le Pont par 7 à 3, Le Locle, invaincu en championnat, est d'ores et déjà champion de groupe et disputera les matches de promotions. L'équipe locloise jouait dans la formation suivante: Jeanrenaud; Bonjour, Hurni; Linder, Rosselet; Pellaton, Schoepfer, Huguenin; Boiteux, De La Reussille, Dariotti, Ray..

Football, rien que football

● Championnat d'Amérique du Sud à Montevideo: Uruguay—Paraguay, 2-0. Classement après quatre tours: 1. Argentine, 8 p.; 2. Uruguay, 7; 3. Chili, 5; 4. Paraguay, 2; 5. Vénézuela, 2; 6. Bolivie, 0.

● A Los Angeles, le F.-C. Santos s'est incliné par 4-2 devant l'équipe argentine de River Plate, qui menait déjà par 2-0 au repos. Les buts argentins ont été marqués par Lallana (2), Onega et Solari. Pelé a raté un pénalty avant de marquer les deux buts de son équipe.

● L'équipe portugaise de Benfica joue de malchance. En effet, après Luciano Fernandes, électrocuté le 5 décembre dernier, alors qu'il se baignait dans la piscine du stade de la Luz avec ses camarades, c'est le joueur Augusto Silva qui a été atteint d'une attaque d'hémiplégie à Santiago du Chili où son équipe s'était rendue. Augusto Silva souffre d'une paralysie du côté droit, qui le prive également de la parole.

HOCKEY SUR GLACE. — En battant Füssen par 3-2 (1-0, 2-0, 0-2) devant 10 500 spectateurs, Dusseldorf s'est pratiquement assuré le titre de champion d'Allemagne. Le classement actuel du tour final est le suivant: 1. Dusseldorf, 5 matches/10 points; 2. Bad Toelz, 5/6; 3. Krefeld, 5/6; 4. Füssen, 6/6; 5. Landshut, 6/4; 6 .Mannheim, 5/0.

BOXE. — Le Mexicain Vicente Saldivar a conservé son titre de champion du monde des poids plume en battant son challenger, le Japonais Mitsunori Seki, par k.-o. technique au 7e round. Le combat s'est déroulé aux arènes « El Toreo » de Mexico en présence de 24 000 spectateurs environ.

DIVERS. — La section de Genève de l'Association suisse des journalistes sportifs a décerné à Pierre Clerc, champion d'Europe de ski nautique, son mérite sportif genevois 1966.

TENNIS. — Il n'a fallu que 71 minutes à l'Australien Roy Emerson pour enlever, à Adelaïde, son sixième titre de champion international d'Australie. En finale du simple messieurs, il a battu l'Américain Arthur Ashe par 6-4, 6-1, 6-4.

Sport-Toto

Ça n'a pas payé

Liste des gagnants du Sport-Toto: 123 gagnants avec 13 pts = 1783 fr.; 2432 gagnants avec 12 pts = 90 fr. 15; 18931 gagnants avec 11 p. = 11 fr. 60.

Le quatrième rang ne sera pas payé étant donné que les gains ne dépassent pas deux francs.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

ABATTAGES. — Au cours de l'an écoulé, 2427 bêtes, à savoir 16 bœufs, 63 vaches, 53 taureaux, 29 chevaux, 59 poulains, 1517 porcs, 551 veaux, 84 moutons et chèvres ont été abattus à Saint-Imier. Il y a lieu d'ajouter à ces abattages les conserves et importations de viande de l'ordre de 148 846 kg. représentant une moyenne mensuelle de l'ordre de 12 400 kg.

TECHNICUM CANTONAL. — Lors des récents examens d'entrée dans cette école professionnelle, 31 candidats répartis en 17 aspirants ingénieurs techniciens en mécanique et 14 candidats ingénieurs en micromécanique se sont présentés. Jamais on n'avait vu un nombre semblable de futurs élèves dans cette dernière discipline. Tous seront-ils admis ? Nous ne le savons pas encore.

UN APPEL A REPOUSSER ! — Au cours de la session de février du Grand Conseil bernois, les députés examineront en première délibération la loi du 9 décembre 1917 sur l'organisation communale qui sera modifiée en vue d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, à titre facultatif.

Les parlementaires viennent de recevoir un manifeste de la Ligue des Bernoises hostiles au droit de vote féminin. Les resposables de cette ligue déclarent notamment que le droit de vote est une obligation dont les femmes se passent volontiers. Preuve en est leur faible participation dans les cantons où elles votent. Elles déclarent ensuite que le droit de vote est une question politique qui n'a rien à voir avec la dignité humaine invoquée à tort en la matière. « Devons-nous, est-il encore dit, avoir honte de notre particularisme ? Tout ce qui se fait à l'étranger doit-il être introduit chez nous ? Nous sommes d'ailleurs mieux protégées que dans les pays où la femme vote. » L'égalité des sexes est un leurre. En conclusion, les signataires invitent les députés à écouter « les femmes qui placent la vie de famille et le maintien d'une démocratie saine au-dessus des ambitions personnelles ».

Rappelons qu'une modification de la loi admise le 14 novembre 1965 par le Grand Conseil, modification qui aurait donné à la femme le droit d'éligibilité dans toutes les combinaisons communales et qui aurait permis aux communes d'accorder aux femmes l'accès à toutes autorités administratives a été rejetée en votation populaire du 4 mars 1956 par 63 051 voix contre 52 927. Quatre ans auparavant, le peuple, en acceptant la loi du 10 février 1952 sur la réforme judiciaire, avait admis l'éligibilité des femmes aux tribunaux des prud'hommes des communes. (w.)

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA

Colin Maillard

ROMAN DE LOUIS HÉMON

12

Quand le dernier d'entre eux eut passé, Mike se retourna vers les plates-formes, et, au même moment, la musique éclata de nouveau. Les trois fanfares massées attaquaient l'air qu'il avait entendu tout à l'heure ; et le vent éparpilla cette fois sur la foule placide un hymne qui montait comme une chevauchée de Walkyries, le chant ivre de légions s'ébranlant vers la victoire. Les orateurs s'étaient détachés du cortège et montaient sur leurs tribunes ; la foule déjà silencieuse se pressait pour les écouter, les bannières claquaient et flottaient, et les cuivres hurlaient au-dessus de tout cela le credo des cohortes en marche, le serment d'un invincible espoir.

Il demanda à voix basse à un voisin :

— Qu'est-ce que c'est qu'ils jouent là ?

Et l'autre répondit d'un ton presque indigné :

— Quoi ? Vous n'avez jamais entendu « La Marseillaise » ?

Mike hocha la tête et rougit un peu. Il avait peut-être déjà entendu « La Marseillaise », mais il ne se rappelait pas où ni quand : il savait seulement que c'est un air qui a aidé des hommes d'autrefois, dans d'autres pays, à faire des révolutions ; un air qu'on entonne quand on veut quelque chose et que les oppresseurs refusent, défient et menacent, réfugiés avec leur butin derrière les murailles de Jéricho.

Quand les cuivres se turent, le ciel fut de nouveau gris et triste, et le vent froid souffla sur un enthousiasme mort-né. Mike erra quelque temps entre les plates-formes, et s'arrêta près de la roulotte du « Clarion », du balcon de laquelle le camarade Shaw parlait. Le camarade Shaw avait un masque d'acteur, les cheveux longs, et des convictions ardentes qu'il crachait entre ses dents serrées. Il célébra d'abord la gloire de la cause qui pouvait ainsi réunir dans un même but un nombre immense de travailleurs divers, puis il prêcha l'idéal qui les rassemblait.

Ils venaient, dit-il, protester contre le capitalisme, contre la distribution injuste des richesses produites par le seul labeur, contre l'exploitation des faibles par les forts, contre la concurrence entre nations, contre l'esprit de rivalité et de haine que les classes privilégiées, les seules qui eussent quelque chose à perdre, formentaient pour en tirer profit.

— Nous voulons la paix, cria-t-il, la paix qui nous permettra de jouir de la vie, d'améliorer notre sort, de réparer une par une les injustices flagrantes de notre système social et il convient donc que nous résistions de toutes nos forces, sans nous laisser intimider ni distraire, à ceux qui cherchent en ce moment à provoquer dans notre pays contre l'Allemagne l'hostilité qu'ils ont à d'autres époques provoquée contre d'autres pays ; leurs intérêts ne sont pas les nôtres, leurs querelles ne nous regardent pas, et nous refuserons de nous laisser armer contre nos frères, et de verser leur sang et le nôtre pour faire couler un peu d'or dans des coffres déjà trop pleins.

Tant qu'il parla de l'exploitation honteuse du prolétariat et de la revanche inéluctable, Mike l'écouta ardemment, poussant en avant pour mieux entendre et hurlant plus fort que personne aux bons moments. Quand il en vint à prêcher la paix universelle et la fraternité des peuples, tout l'intérêt s'évapora. Ce n'était pas cela qu'il voulait entendre ; même, il n'y croyait guère. Les peuples étaient, après tout, comme les individus, et quel homme pouvait se vanter de vivre sans querelles ? Il se fit l'effet d'un sage écoutant avec un sourire sceptique des contes de fée au milieu d'un auditoire d'enfants. Paix et fraternité ! La bonne blague ! A quoi ressemblerait la vie si elle n'était çà et là parsemée de saines bagarres, coupée de soirs de tapage et de batterie où l'on peut se laisser aller — une fois n'est pas coutume — et faire provision de sagesse et de bleus pour quelque temps.

Il s'en alla vers une autre plate-forme où l'orateur était un gros garçon à cheveux frisés. Celui-là haranguait la foule sur la mortalité infantile dans les centres industriels ; il était armé de statistiques, muni de chiffres nombreux qu'il citait d'un air pénétré, parfois tragique, en appelant la malédiction céleste sur le système social qui causait et tolérait de tels massacres.

— A Bolton, disait-il, sur mille enfants nés en une semaine cent soixante-douze sont morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an. Si nous comparons ce chiffre à celui de la mortalité dans un des districts habités par les classes privilégiées, nous constatons que pour chaque enfant qui meurt avant l'âge d'un an chez les riches, chez les pauvres il en meurt près de trois. Je ne crains pas d'affirmer...

Il secouait sa tête frisée, agitait une feuille de papier dans sa main, et prenait sur lui l'orgueil de la découverte.

— Je ne crains pas d'affirmer que sur mille enfants qui vous sont nés, il en est au moins cent vingt qui devraient vivre et qui meurent, tués par la Société qui vous gouverne et qui prétend vous protéger. Cent vingt enfants ! Si au lieu d'envoyer une pétition à la Chambre des Communes, un rouleau de papier couvert de noms, nous pouvions leur apporter les cadavres de ces cent vingt enfants qui avaient droit à leur vie et à qui on l'a volée, peut-être se décideraient-ils alors à faire quelque chose ! Cent vingt enfants sur mille ! et cela d'un bout à l'autre du pays ! A l'instant où je vous parle, à cette seconde même, il meurt un enfant qui aurait dû vivre, et il en naît un autre qui est condamné d'avance à mourir !

(A suivre.)

Société pédagogique vaudoise : N'escamotons pas l'orientation scolaire

« Qui ne s'enflamme pas ne saurait resplendir. » C'est par ce proverbe arabe que l'ancien directeur de l'Ecole normale, M. Georges Chevallaz a vigoureusement salué les régents vaudois pour la plupart desquels « idéal », « vocation » et « foi en son métier » sont des notions ressenties chaque jour dans l'ardeur du travail de la classe. Ces sentiments, peu courants à notre époque, affleurent toujours lorsque la Société pédagogique vaudoise tient son congrès, le dernier samedi de janvier.

Cette année, la réunion du Cinéma Capitole, à Lausanne, a pris un tour insolite du fait que le Comité central avait décidé de faire voter le congrès à bulletins secrets sur la question essentielle de la réforme de l'école

Les ordres du jour administratifs furent rapidement enlevés sous la présidence discrète de M. Héli Liard (Lausanne) avant qu'on en arrive au forum sur l'orientation scolaire mené par M. Emile Buxcel (Lausanne).

Trois enseignants défendirent des thèses, des formules qui sont encore dans l'ordre des possibilités d'application.

- **M. Albert Clavel (Lausanne) : Cycle d'orientation généralisé de deux ans de 10 à 12 ans sans départ anticipé possible après un an.**
- **M. Jean-Pierre Rochat (Montreux): Cycle d'orientation de deux ans de 10 à 12 ans, avec départ à 11 ans des meilleurs éléments destinés la division prégymnasiale.**
- **M. Gaston Cardinaux (Le Brassus): Cycle d'orientation de deux ans de 10 à 12 ans généralisé pendant un an et permettant à tous les élèves se destinant à la division prégymnasiale d'entrer à 11 ans dans une classe d'orientation différenciée.**

Après l'exposé de ces trois thèses, M. Fernand Petit (Lausanne) en vint proposer une quatrième: Cycle d'orientation de trois ans placé de 10 à 13 ans, comprenant deux ans d'observation et un an d'orientation avec options.

La discussion fut vive mais le vote final refléta parfaitement l'impression qui s'est dégagée du débat. Les résultats furent les suivants : Solution Clavel, 476 voix ; solution Rochat, 92 voix ; solution Cardinaux, 43 voix; solution Petit, 21 voix.

Que penser d'un tel vote ?

L'approbation massive (80 %) de la solution Clavel démontre le souci des enseignants primaires d'aboutir dans ce cycle d'orientation à des résultats vraiment démocratiques. La sélection la plus tardive, l'attente la plus longue avant les choix définitifs permettent en effet de déceler avec sûreté les aptitudes réelles des élèves. Dans notre système actuel, on décide de la carrière scolaire d'un enfant non sur la base de ses aptitudes, mais sur celle de son milieu socio-culturel. A dix ans voire à 11 ans, les enfants n'ont pas su encore dégager leur propre personnalité. Ils ne sont que le reflet de leur milieu et souvent les doués (on parle même de surdoués) ne le sont que parce que leur milieu parle bien ! Or, le verbalisme n'est pas un critère.

A 12 ans, si les questions ne sont pas toutes résolues, elles le sont pour l'essentiel. Alors seulement peuvent intervenir les choix.

La décision des instituteurs vaudois est d'autant plus proche de notre réalité suisse que notre pays (et l'ouvrage « Le Bonheur suisse », résultat de l'enquête « Un Jour en Suisse » de l'Expo 64, l'a démontré) est celui d'Europe où la mobilité sociale est la plus faible, où l'ascension sociale n'est guère fonction que des diplômes décrochés où le mérite personnel ou professionnel est le moins récompensé.

Cette décision, conforme d'ailleurs aux principes énoncés dans le « Droit à l'Instruction » de Pierre Graber, ne rencontre, hélas ! pas l'approbation générale hors de la Société pédagogique vaudoise. La solution Rochat, qui, par le départ anticipé des meilleurs, peut faire courir le risque d'un dangereux bachotage, a cependant été retenue par la commission des 40 (rapport sur la réforme de structure). Le bruit court même dans les milieux enseignants que c'est la solution Cardinaux qui rencontrerait l'intérêt et l'approbation des grands commis du Département de l'instruction publique ! Et, pourtant, il ne s'agirait plus là d'orientation.

Il faut espérer qu'à l'heure des choix, la détermination du corps enseignant primaire saura faire prévaloir la solution la plus démocratique.

CHRISTIAN OGAY.

- **Reprenant une proposition Edouard Lavanchy, M. Robert Pache (Lausanne) demande une caisse de secours au décès automatique.**
- **La création d'un Institut pédagogique modernisé, partie intégrante de l'Université a été demandé par M. Vivian (Lausanne).**
- **M. J.-P. Pradervand, conseiller d'Etat, s'est adressé pour la première fois au corps enseignant primaire en esquissant un vaste tableau des problèmes.**
- **M. Martinet (Sullens) remplace M. Ruffeta (Bussigny) au Comité central toujours présidé par M. Besson (Duillier).**
- **Une quarantaine d'institutrices et d'instituteurs ont reçu leur diplôme honoraire dont notre camarade Edouard Lavanchy (bravo !) et M. Pulfer (Corseaux) qui, levé à 4 heures du matin, est venu le chercher à pied (félicitations).**
- **Au repas, servi au grill-room du Comptoir, MM. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, Bovon, du Conseil synodal et Jean John, de la SPR, ont échangé quelques propos aimables avec M. Besençon (Montreux), major de table.**

Au Parti socialiste lausannois

Dans le cadre du travail de la Commission préparatoire pour l'information moderne, le Parti socialiste lausannois visitait vendredi dernier le Centre d'information et d'arts graphiques édifié à l'avenue de la Gare par la Société des Imprimeries Réunies et de la « Feuille d'Avis de Lausanne ».

Le groupe de 25 personnes était reçu à l'entrée par M. Marcel Pasche, secrétaire général de la « Feuille d'Avis », entouré des cadres de l'entreprise préposés à l'aimable fonction de cicerones.

La tour de onze étages abrite les services rédactionnels et administratifs ; elle est d'un volume de 15 000 mètres cubes.

Les rédactions de la «Feuille d'Avis» et de la « Tribune de Lausanne » occupent chacune un étage distinct. La matière brute leur est fournie par un jeu de téléscripteurs correspondant chacun à une agence de presse. Un appareil de réception de téléphotos complète l'ensemble. Il est relié par fil à une centrale qui se trouve à Londres.

30 000 mètres cubes sont construits en sous-sol ; c'est la partie technique de l'entreprise, à laquelle manque toutefois le département offset, qui a été transféré à Renens.

Le travail se répartit à 50 % pour l'impression de journaux, le 50 % restant étant dévolu à l'activité d'une imprimerie commerciale. Celle-ci effectue tous les travaux de ville (cartes de visite, factures, catalogues) et imprime une impressionnante quantité de livres, dans toutes les langues du monde. On sait que les organisations internationales de Genève, en particulier, sont d'importants clients des entreprises lausannoises.

Un atelier et réservé à la fabrication de clichés sur zinc ; le parc traditionnel des monotypes et linotypes est complété par des machines perforant une bande de papier et permettant à une main-d'œuvre possédant la qualification d'un bon dactylographe de fournir un intéressant travail d'appoint.

Le deuxième sous-sol est le domaine des quatre rotatives, qui consomment journellement onze tonnes de papier. Demeurées à la même place durant tous les travaux de transformation, elles représentent en quelque sorte le centre de gravité de la maison.

De la plus ancienne à la plus moderne (capable de sortir un journal de 96 pages, dont plusieurs en quatre couleurs, à une cadence de 27 000 exemplaires à l'heure), elles sont en service permanent.

Par roulement, le travail se poursuit 24 heures sur 24, ce qui posait d'importants problèmes touchant au bien-être des collaborateurs ; un bar leur est réservé et les équipes peuvent se ravitailler en boissons chaudes ou froides, petite restauration, dispensées par des machines automatiques.

En fin de visite, la délégation du parti était reçue dans le salon panoramique du onzième étage.

D'aimables propos émis de part et d'autre mettaient un point final à cette intéressante soirée.

H. G.

A travers le pays vaudois

VILLENEUVE : La querelle de l'aérodrome. — Réunis à Villeneuve, sous la présidence de M. Gétaz, préfet, les représentants des huit communes du district de Vevey ont pris connaissance d'une résolution présentée par les représentants des municipalités d'Aigle, Chessel, Noville, Roche, Rennaz, Villeneuve et Yvorne, par laquelle les auteurs :

— jugent le projet Crebelley-Noville inacceptable ;

— s'opposent à toute implantation d'un aérodrome sur le territoire des communes qu'ils représentent ;

— proposent le maintien de l'aérodrome à son emplacement actuel, à Rennaz, ou l'étude du développement de l'aérodrome de Bex avec le déplacement éventuel des lignes à haute tension ou encore l'étude de la création d'un aérodrome sur territoire valaisan.

Les pourparlers se poursuivront selon les deux principes directeurs suivants, que M. Gétaz a fait approuver :

— reprise des discussions avec les milieux attachés à la protection des sites, avec le concours du Conseil d'Etat, des municipalités intéressées et des responsables de l'aérodrome ;

— enquête des communes intéressées quant à la reprise éventuelle du projet de La Praille avec l'accord des défenseurs des sites.

LAUSANNE : Après-midi récréatif. — Pensionnés, venez nombreux, en compagnie de vos épouses, assister au prochain après-midi récréatif du jeudi 9 février 1967, à 15 heures, à la salle N° 4 de la Maison du Peuple, place Chauderon, Lausanne.

Au programme : film en couleurs « Nourriture des Hommes », d'une durée d'une heure et demie.

L'AIR DE LAUSANNE
Le droit au logement

Ces dernières années, le Parti socialiste a constamment entretenu le débat autour des problèmes du logement. Récemment encore, par son action devant le régime de la surveillance, la section de Lausanne a mené un combat profitable à de nombreux citoyens.

Nous ne saurions donc ignorer l'initiative populaire pour le droit au logement lancée par le Mouvement populaire des familles. Nous aimerions dire ici l'estime que nous avons pour les militants du MPF, pour son secrétaire général, M. Jean Queloz, avec lequel nous avons entrepris des actions communes fructueuses.

Confronté avec les difficultés du lancement d'une initiative fédérale, le MPF a pris de courageuses responsabilités, malgré l'indifférence ou l'abstention (regrettable) de grandes associations. L'appui que tient à donner le Parti socialiste n'en sera que plus affirmé pour aboutir au succès désiré.

Les militants de la section de Lausanne recevront, avec le prochain « Coup d'œil », toutes les instructions nécessaires ainsi qu'une liste à faire signer. L'accueil le plus chaleureux doit être donné sans réserve à cette nouvelle action qui va exactement dans le sens de nos préoccupations.

CHRISTIAN OGAY.

P.-S. Listes supplémentaires pour la collecte des signatures chez M. Jean Queloz, Montelly 16, 1000 Lausanne.

L'activité du Parti socialiste de La Tour-de-Peilz

La section de La Tour-de-Peilz était réunie mercredi 25 janvier en assemblée générale. Elle a tenu tout d'abord à rendre un dernier hommage à son ancien président Richard Bringolf, fondateur de la section. Le président Henri Pellet a redit une dernière fois tout ce que le camarade Bringolf représentait pour la section de La Tour-de-Peilz et le Parti socialiste tout entier.

Dans son rapport sur l'activité de la section, le président a relevé que l'année écoulée a surtout été marquée par un changement de climat à l'intérieur de la section. Si certains jeunes estiment que les réalisations concrètes font défaut, ce dynamisme en est toutefois une condition : l'enthousiasme créé en 1966 doit permettre de construire en 1967. A cet égard, le rapport de la commission Zimmermann trace une ligne de conduite pour la nouvelle année.

Depuis longtemps, la section se trouve confrontée à deux grands problèmes : la faiblesse de l'électorat socialiste dans les « hauts » de l'arrondissement électoral, découpé avec complaisance par la loi électorale, et la faiblesse de la vie interne du parti local. Le rapport de la commission spéciale, présidée par le nouveau député socialiste de l'arrondissement, devait surtout apporter des suggestions ou trouver des remèdes à cette situation. Elle a fait des propositions intéressantes que le nouveau comité sera chargé de mettre en pratique, fort de l'appui de la section unanime. La réalisation de ce programme va cependant demander un effort accru de chaque militant.

L'année 1966 était une année de présidence socialiste du Conseil communal. Le camarade Gaston Spring a prouvé une fois de plus qu'un socialiste pouvait être un grand président, malgré les mauvaises langues ou les esprits chagrins.

La charge de municipal est-elle compatible avec celle de président de la section ? Ce ne fut pas l'avis de la majorité qui a décidé de dissocier les deux charges, avec l'approbation du président H. Pellet. Le cumul crée en effet une situation ambiguë aussi bien pour l'intéressé que pour la section. En conséquence, l'assemblée élut Gaston Spring nouveau président de la section.

Pour compléter le comité, il fallait encore repourvoir deux places, celle de R. Bringolf et celle de Willy Parisod, démissionnaire pour raison de santé. Caissier dévoué pendant de nombreuses années, il fut chaleureusement remercié.

Le nouveau comité a la composition suivante :

Président, Gaston Spring ; vice-président, Jean-Jacques Marchon ; secrétaire (procès-verbal), Suzanne Bercher ; secrétaire (correspondance), Jean-Jacques Boraley ; caissier, Henri Pellet ; membres, John Zimmermann, Daniel Schmutz.

La liste des candidats viennent ensuite au Conseil communal étant épuisée, la section doit désigner des candidats pour chaque vacance. Pour remplacer R. Bringolf, elle a désigné le camarade Henri Pidoux, qui a déjà siégé au conseil dont il fut même président.

La section socialiste de La Tour-de-Peilz aborde donc avec dynamisme l'année 1967. Son action décidée tend à miner petit à petit ce bastion du libéralisme qu'est notre ville.

Dasch

PERROY : Election complémentaire. — Dernièrement a eu lieu une élection complémentaire à la Municipalité à la suite de la démission de M. J. Dutruit. Cinq candidats étaient en présence et il fallut deux tours de scrutin pour les départager. En effet, au premier tour (majorité absolue), personne n'avait été élu. Mlle Odette Achard, doctoresse, avait obtenu 86 voix, MM. Arnold Bettems, 43 ; Ami Martin, 39 ; Gilbert Gaillard, 17 et Georges Guignard, 9.

Au second tour, qui, lui, avait lieu à la majorité relative, Mlle Achard a été élue par 119 voix. Ont obtenu des voix : MM. Arnold Bettems, 39 et Ami Martin, 29 voix. MM. G. Gaillard et G. Guignard s'étaient retirés.

Politiquement, Mlle Achard représente le centre droit et cette élection a donc été marquée par le maintien du statu quo. Cependant, il convient de noter les bons résultats obtenus, aux deux tours, par A. Bettems, sympathisant socialiste. En maintenant courageusement sa candidature, dans des conditions difficiles, il a obtenu un succès d'estime flatteur et nous l'en félicitons.

Genève: «CHANTIER» CONTRE «ASMODÉE»

Le mot « chantier » dit bien ce qu'il veut dire : il s'agit d'informations sur les syndicats du bâtiment. En face, il y a l'adversaire, celui qui a violemment attaqué la FOBB, en particulier son président, également secrétaire syndical. Cet adversaire, c'est « Asmodée », bulletin mensuel de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB). Le petit Larousse nous décrit « Asmodée » : personnage diabolique, démon des plaisirs impurs ; principal personnage de Lesage dans le « Diable boîteux », enlevant le toit des maisons de Madrid, découvrant les secrets des habitants. On conviendra que ce choix est plutôt curieux.

« Asmodée » a donc dépassé la mesure et « Chantier » réplique à « Asmodée » qui a lâché un gros « caca », réplique qui n'est pas tendre, on le conçoit.

En outre, le Syndicat des plâtriers-peintres et décorateurs FOBB a voté la résolution ci-après :

« L'assemblée du Syndicat FOBB des plâtriers-peintres a pris connaissance avec indignation d'une publication de la Fédération patronale des métiers du bâtiment, d'un caractère injurieux et inqualifiable, dirigée contre la section FOBB et son président.

» Le syndicat tient à déclarer qu'il a toujours marqué son opposition à des pourparlers dits « horizontaux » tendant à la conclusion d'une convention collective de travail uniforme, englobant indistinctement les métiers de la menuiserie, charpente, ébénisterie, parqueterie, maçonnerie, travaux publics, gypserie peinture, carrelage, etc. Le syndicat tient à souligner que chaque métier est caractérisé par des besoins, des possibilités et des appréciations différentes du point de vue humain, professionnel, financier, local ou régional. Le syndicat estime que ces caractéristiques professionnelles doivent être sauvegardées dans l'intérêt de la valeur des métiers des individus, de la qualité et de la productivité.

» Le syndicat considère que les conditions sociales générales doivent être contenues dans la législation afin de laisser au contrat collectif des particularités d'adaptation par profession. Le syndicat constate que son point de vue a été confirmé par les faits qui ont conduit à l'échec des pourparlers dits « horizontaux » engagés entre la FMB et la FOBB.

» Le syndicat affirme sa volonté de conclure un nouveau contrat collectif de travail renouvelé sur les bases de celui qui a été constamment adapté au progrès social au cours de trente années d'application.

» Le Syndicat des plâtriers-peintres et décorateurs fait unanimement confiance au comité de section et se déclare absolument solidaire avec le président de section Lucien Tronchet, scandaleusement injurié pour avoir défendu consciencieusement les décisions et les intérêts des travailleurs du bâtiment, organisés dans la FOBB. »

AU BOUT DU LAC

AU VICTORIA-HALL : Le pianiste José-Francisco Alonso. — Fort mal représentée par un public insignifiant, Genève avait, jeudi soir, le privilège d'accueillir le pianiste José-Francisco Alonso. Ce jeune artiste nous a prouvé, par un jeu viril, soutenu et bien phrasé, qu'il était bien le solide espoir de la jeune génération que l'on attendait.

Ses grandes qualités nous sont apparues au travers de la « Partita en do mineur » de Jean-Sébastien Bach, de la « Sonate en si bémol majeur » de Schubert, des « Variations et Fugue » sur un thème de Haendel, de Brahms, et de « Saint-François de Paule marchant sur les Flots » de Liszt.. Un pianiste dont on reparlera.

M.

Mémento genevois

CASINO-THEATRE (tél. 24 20 37) 20.30, première de «Quand épouserez-vous ma Femme?», vaudeville en 3 actes de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty, joué par Claudine Cheret, Jane Savigny Irène Vidy, Henri Lauriac, Jo-Johnny, Madeleine Cendra et Denis Michel.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Espagne: Des étudiants en révolte...

La grève des étudiants madrilènes entreprise pour obtenir la libération sans conditions de la centaine de leurs camarades arrêtés au cours des manifestations de vendredi et de samedi, est totale dans les facultés de droit et des sciences économiques. On apprend, d'autre part, de source estudiantine, que M. Hernandez Tejero, doyen de la faculté de droit, a maintenu sa démission malgré des pressions officielles, pour protester contre l'entrée de la police dans sa faculté sans son autorisation.

Plusieurs policiers ont été blessés plus ou moins grièvement et de nombreux étudiants ont été arrêtés au cours de violentes échauffourées qui se sont produites hier après midi dans la cité universitaire de Madrid, où les étudiants s'étaient rassemblés pour une « marche pacifique » vers le rectorat.

Une pluie de pierres et de briques tombait sur les policiers qui semblaient, aux dernières nouvelles, se préparer à donner l'assaut aux facultés de médecine et des sciences ainsi qu'à l'Ecole d'agronomie de l'université de Madrid, où un millier d'étudiants se sont réfugiés après les bagarres.

Trois journalistes étrangers, qui observaient ces désordres, ont été matraqués par la police. M. Trippini, directeur de la « United Press International » pour l'Espagne, a été arrêté et sévèrement malmené, puis libéré.

...et des milliers d'ouvriers en grève

Treize mineurs, dont huit sont délégués du syndicat officiel, ont été arrêtés pour « activités subversives ». A la nouvelle de ces arrestations, 7000 mineurs asturiens du bassin du Langreo se sont mis en grève par solidarité.

12 000 ouvriers du textile de 25 grandes entreprises de Barcelone, Tarasa et Sadadell se sont mis en grève lundi pour une durée indéterminée pour protester contre le retard apporté par les entrepreneurs à la revision des contrats collectifs, dépassés par l'augmentation du coût de la vie. Avant la grève, des réunions infructueuses avaient eu lieu entre ouvriers et patrons.

D'autre part, M. Pedro Duenas, secrétaire général du Casal de Montserrat, dépendance de l'abbaye du même nom, a, apprend-on de bonne source, été arrêté lundi. Cette arrestation fait suite à la saisie dans le casal de tracts appelant à une manifestation ouvrière. Cette découverte avait déjà entraîné six arrestations.

Enfin, trois prêtres seront jugés prochainement pour avoir « manifesté illégalement » à Barcelone.

La visite italienne de M. Podgorny terminée

Les journaux romains du matin expriment unanimement leur satisfaction à l'issue de la visite officielle d'une semaine que M. Podgorny, président du Soviet suprême de l'URSS, vient d'accomplir en Italie. M. Podgorny s'est entretenu avec le pape, au Vatican .C'était la première fois qu'un chef d'Etat russe était reçu par le pape.

EN QUELQUES LIGNES

● **JOHANNESBURG. — Dimanche soir, des incidents ont éclaté à Fochville, à 50 km. au sud-est de Johannesburg, entre des employés africains d'une société minière et des ouvriers agricoles africains. Ces incidents ont coûté la vie à quatre personnes, alors que sept autres étaient blessées.**

● **PÉKIN. — « C'est une lutte à mort qui durera longtemps que livrent les révolutionnaires prolétariens (pro-Mao) à la bourgeoisie (anti-Mao) », écrit le journal doctrinal chinoise « Drapeau Rouge ».**

La répression déclenchée dans le Sinkiang contre les éléments pro-maoïstes par les forces armées, commandées par des cadres réactionnaires, se poursuit et a fait septante nouveaux morts, dont de nombreuses femmes et des enfants, dans la nuit du 27 au 28 janvier, signale une affiche à Pékin.

● **BONN. — M. Manesco, ministre roumain des Affaires étrangères, est arrivé lundi à Cologne. Le chef de la diplomatie de Bucarest, qui est le premier ministre des Affaires étrangères d'une démocratie populaire d'Europe orientale à se rendre en visite officielle en Allemagne fédérale, a été accueilli par W. Brandt, ministre allemand des Affaires étrangères.**

● **LONDRES. — Un jeune membre de la Ligue communiste a été victime, samedi soir, d'un attentat à Londres, et grièvement blessé.**

● **ROME. — De vifs incidents ont eu lieu à Milan et à Trente, entre éléments d'extrême-droite et d'extrême-gauche. La police est intervenue énergiquement.**

● **COPENHAGUE. — Les vitres des filiales danoises des sociétés américaines Ford, General Motors et Esso ont été brisées à coups de pavés par des inconnus.**

● **CAP KENNEDY. — Les techniciens de Cap Kennedy ont fait hier d'émouvants adieux aux trois cosmonautes morts vendredi dernier à bord de la cabine « Apollo 1 ». Les obsèques auront lieu aujourd'hui.**

● **LONDRES. — Des diamants et des pierres précieuses d'une valeur supérieure à 2,5 millions de francs ont été dérobés chez un bijoutier de Hatton Garden, le quartier des grands dia mantaires londoniens.**

● **BRATISLAVA. — La premièr centrale atomique de la Slovaquie sera mise en service au cours de l'actuel plan quinquennal.**

● **WASHINGTON. — Le Gouvernement des Etats-Unis repousse, avant même d'en avoir reçu le texte officiel, les conclusions de la note soviétique sur le problème du néo-nazisme en Allemagne occidentale.**

● **LONDRES. — Harold Wilson, premier ministre, et George Brown, secrétaire au Foreign Office, quitteront Londres mardi, à 16 h. 45 GMT, pour Bruxelles, où ils s'entretiendront avec le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères, puis avec le roi Baudouin.**

● **PARIS. — M. Papacki, ministre polonais des Affaires étrangères, a quitté Paris lundi pour Varsovie, à l'issue d'une visite de quatre jours en France. Il s'est félicité du climat dans lequel se sont déroulées les conversations et déclare qu'il « attendait beaucoup » des résultats de sa visite.**

● **ATHÈNES. — Plus de 40 défenseurs se sont élevés lundi contre la décision de la Cour suprême de mener le procès de l'« Aspida » à huis clos. 28 officiers de l'armée grecque doivent répondre devant ce tribunal de prétendue haute trahison et de collusion avec l'organisation secrète antiroyaliste « Aspida ».**

● **PRAGUE. — Le procès de l'agent secret américain V. Kazan-Komarek s'est ouvert au Tribunal municipal de Prague. Le président a déclaré le huis clos, mais il a admis la proposition de la défense demandant que deux membres de l'Ambassade des Etats-Unis soient présents au procès.**

● **DJAKARTA. — Des milliers d'étudiants ont demandé que le Congrès du peuple prononce la déchéance du président Soukarno et ordonne qu'il soit jugé pour avoir participé à la tentative de coup d'Etat communiste de 1965.**

● **TEL-AVIV. — Deux directeurs de la Feuchtwanger Bank, J. Epstein et N. Drori, ont été arrêtés pour détournements de fonds.**

● **MACAO. — Huit leaders nationalistes ont été bannis de Macao à la suite de l'accord conclu entre les autorités portugaises et l'Union des Chinois de gauche.**

● **BRUXELLES. — Des groupes financiers belges et étrangers tiennent des réunions jusqu'à présent secrètes, sur la possibilité de prendre des parts dans la Société Générale Congolaise des Minerais qui s'est substituée à l'Union Minière du Haut-Katanga depuis le 1er janvier, pour l'exploitation du cuivre congolais.**

La politique européenne de l'Allemagne de l'Ouest:

IL Y A DU NEUF!

Il n'aura pas fallu longtemps à la grande coalition allemande pour entreprendre la nouvelle orientation politique qu'elle entend donner au pays. Rarement on a vu un gouvernement se mettre au travail avec autant de décision, de volonté et d'énergie.

Alors que jusqu'en décembre dernier la politique extérieure de l'Allemagne de l'Ouest reposait essentiellement sur une conception de guerre froide, dont la doctrine Hallstein (pas de contacts avec les pays communistes) était la pierre angulaire et le « vieux » (lisez K. Adenauer) le principal artisan, le nouveau gouvernement a changé radicalement d'attitude.

Alors que jusqu'en décembre, l'Allemagne occidentale ne cachait pas ses revendications territoriales (**tous** les atlas allemands et **toutes** les cartes d'Europe allemandes marquent les limites de l'Allemagne derrière la Poméranie (tout près de Dantzig) et aux confins de la Silésie (après Breslau), le premier geste du gouvernement Kiesinger a été de déclarer nuls les accords de Munich, qui cédaient à l'Allemagne d'Hitler le pays des Sudètes (en Bohême).

Alors que la doctrine Hallstein avait conduit les gouvernements Adenauer et Erhard à rompre leurs relations diplomatiques avec les pays ayant reconnu la RDA, le nouveau gouvernement déclare que « les relations existant entre les pays de l'Europe de l'Est et la RDA ne doivent pas être un obstacle à la normalisation des relations diplomatiques de ces Etats avec la République fédérale allemande. »

Le ministre Brandt de son côté prenait immédiatement des contacts.

— Le secrétaire d'Etat Lahr, du Ministère des affaires étrangères, se rendait à Budapest pour discuter des améliorations possibles dans les relations diplomatiques entre l'Allemagne fédérale et la Hongrie, c'est-à-dire pour sonder les possibilités d'une reprise des relations diplomatiques. Les conversations se sont déroulées dans une atmosphère très cordiale.

— Trois émissaires se sont rendus à Prague, qui contrairement à la Hongrie et à la Roumanie, n'entretient pas même de mission commerciale avec Bonn. Leur mission consistait essentiellement à démontrer au Gouvernement tchécoslovaque la bonne volonté de l'équipe Kiesinger sur le chemin de la détente.

— Le ministre du commerce extérieur de Bulgarie a été invité à Bonn.

— Enfin, les relations diplomatiques sont sur le point d'être reprises avec la Roumanie. Le ministre des Affaires étrangères Manesen est attendu à Bonn et **le Gouvernement allemand a donné pleins pouvoirs au ministre Brandt** pour mettre au point les accords nécessaires à l'engagement de relations diplomatiques. A tout cela, il faut ajouter la visite de Kiesinger et de Brandt à Paris, où l'on doit suivre sans déplaisir leurs efforts de détente européenne.

Par contre, où le déplaisir éclate, c'est à Pankow. L'équipe Ulbricht est déjà sur la défensive. En effet, de Gaulle a un certain crédit à Moscou, si l'Allemagne de l'Ouest s'entend avec lui, ce ne sera pas au bénéfice du régime de Pankow. Si, par-dessus le marché, les pays est-européens se mettent à engager des relations diplomatiques avec Bonn sans mettre de conditions (reconnaissance de la RDA, acceptation de la ligne Oder-Neisse), Ulbricht sera obligé un beau jour de changer de politique ; cette perspective ne sourit guère. Elle sourit même si peu que « Neues Deutschland », organe de la SED, tire à boulets rouges, ou du moins avec ce qu'elle croit être des boulets rouges, car devant les efforts faits par le nouveau Gouvernement allemand en faveur de la détente européenne qui, à part les communistes inconditionnels, prendra encore au sérieux les accusations de militarisme, d'esprit de revanche et d'autres appellations plus commodes pour leurs auteurs que pour la vérité historique.

Que ceux qui parlaient du nazi Kiesinger et du traître Brandt suivent attentivement la nouvelle politique allemande. Ils pourront en tirer des leçons utiles.

H. H.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

PATERNITÉ OBLIGE

La nouvelle politique étrangère de l'Allemagne fédérale, dont le gouvernement a inscrit la détente envers l'Est à son programme et s'efforce, sous la forte impulsion de W. Brandt, de renouer des relations diplomatiques avec les démocraties populaires inquiète au plus haut point les dictateurs de l'Allemagne de l'Est.

Tant que la diplomatie de Bonn restait figée sur le principe : La condition préalable de la détente européenne est la réunification de l'Allemagne, Ulbricht était tranquille. Mais Willy Brandt a réussi à imposer à ses partenaires gouvernementaux un autre principe : La réunification de l'Allemagne sera le fruit de la détente et de la sécurité européennes. Brandt s'est mis aussitôt au travail, ainsi que le démontre l'article ci-dessus.

Ulbricht a senti le danger et il a aussitôt envoyé des émissaires demander aux démocraties populaires qu'elles exigent la reconnaissance de la RDA comme condition pour la reprise des relations diplomatiques avec Bonn.

La Roumanie et la Yougoslavie n'ont tenu aucun compte de ces exigences. La Hongrie semble disposée à renouer des relations diplomatiques avec Bonn, mais hésite encore. Par contre la Pologne et la Tchécoslovaquie qui ont des problèmes de frontière à régler avec l'Allemagne, — la région des Sudètes, autrefois de langue allemande pour la Tchécoslovaquie et la frontière Oder-Neisse pour la Pologne — prêtent plus volontiers l'oreille aux exigences d'Ulbricht. Le ministre des Affaires étrangères de Pologne Rapacki a cherché lors de sa récente visite en France, à fléchir le général de Gaulle et d'obtenir de Paris la reconnaissance de la RDA. En vain !

Mais Ulbricht vient d'obtenir l'aide importante du Gouvernement soviétique.

Dans un communiqué officiel l'URSS accuse l'Allemagne fédérale de préparer en secret des armes atomiques et de favoriser la renaissance du nazisme. Accusations extrêmement graves qui contredisent les déclarations officielles de Bonn.

L'Allemagne fédérale affirme que ce sont des calomnies.

Cette démarche est sans doute destinée à freiner la politique de détente de Willy Brandt à l'égard des démocraties populaires. Elle n'aura aucune influence sur la Roumanie et sur la Yougoslavie jalouses de leur indépendance, mais peut-être sur la Hongrie et la Bulgarie plus soumises au Kremlin.

Les raisons de cette intervention soviétique contre la nouvelle diplomatie allemande sont difficiles à comprendre. Les relations entre l'URSS et la Chine de Mao s'aggravent de jour en jour. Pékin accuse l'URSS de fascisme, les manifestations contre l'Ambassade soviétique de Pékin redoublent de violence et les incidents de frontière continuent. L'URSS aurait donc un intérêt évident à une détente à l'Occident. Mais le Kremlin voit cette détente dans le maintien du statu quo, donc de la coupure de l'Europe en deux camps rivaux, de la division de l'Allemagne en trois Etats indépendants : RDF, RDA et Berlin-Ouest et du mur de Berlin. Pour le Vietnam l'URSS réclame la réunification, le droit du peuple à disposer librement de lui-même par des élections libres. Elle a pleinement raison. Mais elle se refuse à appliquer les mêmes principes à l'Allemagne. Il y a chez elle aussi un réflexe antisocialiste contre la politique inspirée de la social-démocratie allemande.

D'autre part, le Gouvernement russe craint une désagrégation du Pacte de Varsovie. Déjà, la Roumanie a pris de grandes libertés. La liquidation des blocs militaires ne plaît pas au Kremlin. Il se réjouit certes de la désagrégation de l'OTAN, mais s'efforce de consolider le Pacte de Varsovie. La grande conférence communiste mondiale prévue pour l'automne, lors des réjouissances du cinquantenaire de la Révolution d'octobre 1917, a pour but de rétablir l'hégémonie de Moscou sur la partie du mouvement communiste qui ne suit pas Mao. L'attaque contre la nouvelle politique du gouvernement de Bonn n'est qu'une maladroite défense de la République démocratique allemande qui, ne l'oublions pas n'est pas une création du peuple allemand, mais un bâtard mis au monde par Staline que l'URSS croit devoir paternellement protéger. Les démocraties populaires n'ont pas les mêmes devoirs d'adoption. La démarche du gouvernement de l'URSS peut freiner la détente, elle ne peut l'empêcher parce que déjà les relations commerciales entre les Etats de l'Est et l'Allemagne fédérale se sont considérablement développées et qu'en définitive l'URSS elle-même a établi des relations diplomatiques avec le gouvernement d'Adenauer sans exiger de lui la reconnaissance de la République démocratique allemande.

ERRATUM. — Dans mon dernier article : « Tito à Moscou », paru samedi dernier le typo m'a fait dire : « C'est pourquoi les communistes yougoslaves veulent collaborer avec toutes les forces socialistes, progressistes et aussi impérialistes **». C'est naturellement « progressistes et ANTI-IMPÉRIALISTES » qu'il fallait lire.**

JULES HUMBERT-DROZ.

VERS DES RELATIONS GERMANO-ROUMAINES

Les premiers contacts germano-roumains au niveau des ministres des Affaires étrangères ont été « francs et encourageants », déclare-t-on à la Koblenzerstrasse, où Willy Brandt, ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, et M. Corneliu Manescu, son homologue roumain, se sont entretenus lundi pendant près de deux heures en tête à tête. La conversation, indique-t-on de source officielle, a porté « sur les modalités d'une coopération ultérieure plus étroite ». On s'attend à ce propos à ce que l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays soit officiellement annoncé mardi après midi. En outre, les interlocuteurs ont fait un tour d'horizon des problèmes européens et internationaux, vus dans la perspective des relations Est-Ouest. La récente attaque lancée par Moscou contre la RFA a certainement été évoquée, mais il ne semble pas qu'elle ait pesé sur le climat des pourparlers puisque, toujours de source officielle, on indique qu'« un large terrain d'entente a été trouvé ».

Les échanges de vues entre les deux ministres se sont poursuivis en fin d'après-midi, en réunion élargie, avec la participation d'experts, et ils ont continué durant le dîner offert par W. Brandt en l'honneur de son collègue roumain. Ils reprennent ce matin. M. Manescu sera reçu ensuite par le chancelier Kiesinger.

Japon: La droite l'emporte

Les élections parlementaires au Japon pour la Chambre des députés ont vu la victoire du Parti libéral-démocrate *du premier ministre Eisaku Sato. Notre photo montre le très conservateur Sato qui possède la majorité au Parlement japonais. Voici les résultats complets non officiels des élections japonaises: libéraux-démocrates 277; socialistes 140; communistes 5; démocrates-socialistes 30; komeito 25; indépendants 9.*